

Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs.

- 3 Un problème démocratique**
Pierre Joxe
- 5 Paroles de lycéens**
Les élèves d'une classe de seconde « animation » du Lycée professionnel Auguste Blanqui de Saint-Ouen (93), accompagnés par leur professeure **Laure Coret** et l'autrice **Marie Desplechin**.
- 11 La faute aux réseaux sociaux**
Cécile Méadel, professeure des universités à l'université Paris-Panthéon-Assas et directrice du Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (Carism), et **Jaércio da Silva**, attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut français de presse (IFP) et au Carism, chercheur associé à la chaire PcEn, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- 15 Les réseaux socionumériques renforcent-ils ou affaiblissent-ils le droit des citoyens d'accéder à une information pertinente ?**
Sophie Jehel, professeure en sciences de l'information et de la communication, chercheuse au CEMTI EA 3388 et associée au Carism, université Paris 8 Saint-Denis.
- 19 Amis ou ennemis de la démocratie ?**
Armel Le Coz, co-fondateur du collectif Démocratie ouverte.
- 22 Printemps des libertés ou hiver totalitaire ?**
Pascal Boniface
- 25 Sur un virus nommé TikTok... (et quelques autres également)**
Fabien Barontini, professionnel de la production musicale, ancien directeur de festival de musique.
- 28 Mila et les réseaux sociaux**
Smaïn Laacher, professeur émérite de sociologie à l'université de Strasbourg et directeur de l'Observatoire du fait migratoire et de l'asile à la Fondation Jean Jaurès. Auteur notamment de *La France et ses démons identitaires*, Paris, Hermann, 2021 et *Le Fait migratoire et les sept péchés capitaux*, Éd. de l'Aube, 2022.
- 31 Et si on collectivisait les réseaux sociaux ?**
Alexandre Renaud, professeur associé en stratégie à l'EM Normandie.
- 34 Modération des contenus en ligne : l'échec des réseaux sociaux centralisés**
Bastien Le Querrec, juriste en droit public et membre de La Quadrature du Net depuis 2019, travaille notamment dans le groupe « contentieux » de cette association.
- 37 Pour aller plus loin**
- 39 Hommage à François Colcombet**

Les ouvrages des auteurs en lien avec le thème du dossier sont à retrouver en rubrique « Pour aller plus loin ».

Les rubriques

- 49 Exemple à suivre !**
- 51 Les actions de la Fondation Seligmann**
Annie Snanoudj-Verber, déléguée générale, et **Alphée Roche-Noël**, administrateur.
- 54 À lire, à voir**

Édité par la Fondation Seligmann

Directeur de la publication : Pierre Joxe, président de la Fondation Seligmann

Comité de rédaction : Pascal Boniface, Anaïs Bréaud, Françoise Dumont, Bernard Goury, Chantal Jourdan, Pierre Joxe, Michel Leymarie, Annie Snanoudj-Verber, Frédéric Tiberghien, Christian Vigouroux, Catherine Wihol de Wenden

Secrétaire-coordonnateur de rédaction : Alphée Roche-Noël

Dépôt légal : Janvier 2023 - **Parution :** Avril 2023

Après-demain, 27, rue Robert de Flers, Paris 15